
LA PRISE DE CONSCIENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE MONDE AGRICOLE ; COMMENT EVITER L'INACTION FACE AUX DOUTES?

par Frédéric LEVRAULT¹

Développer une action ambitieuse d'information articulée sur les territoires

Le sujet du changement climatique prend une place croissante chez les agriculteurs, leurs responsables professionnels et leurs conseillers techniques. Mais chez tous ces acteurs, des faiblesses demeurent qui freinent la mise en œuvre de l'adaptation :

- des lacunes sur les mécanismes en jeu et les leviers d'action, notamment sur la dimension hydrique du changement climatique ;
- une difficulté à faire le lien entre l'échelle globale et l'échelle locale ;
- une vision souvent focalisée sur l'aléa et les événements extrêmes ;
- la prééminence du court terme sur le long terme.

Pour y remédier, une action ambitieuse d'information sur le changement climatique et l'adaptation de l'agriculture est à développer. Elle doit être articulée sur la diversité des territoires et de leurs spécificités climatiques et agricoles.

Répondre au besoin d'une expertise locale en adaptation

En matière d'adaptation au changement climatique, chaque organisation professionnelle agricole territoriale devra développer une capacité d'expertise et de conseil dans le domaine de la gestion de l'eau. Or, la complexité des concepts (scénarios RCP, descente d'échelle, ...) et des outils (modèles GCM x modèles agronomiques) et les incertitudes associées les en empêchent actuellement.

Dans le cadre des services climatiques, les voies doivent être examinées de mise au point d'outils "simples et opérationnels" permettant à ces organisations de remplir leur mission dans l'ample mouvement d'adaptation que devra opérer le monde agricole.

Plan d'adaptation de bassin : à inscrire dans le temps long

Avec une rapidité qu'il faut louer, les six Agences de l'Eau sont parvenues à élaborer des plans d'adaptation au changement climatique. On y trouve un catalogue assez complet d'actions d'adaptation, mais qui appelle cependant trois compléments :

- hiérarchisation des adaptations (efficacité, coût/efficacité) ;

¹ Expert « changement climatique » de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture
Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2017.

- calendrier pluri annuel de réalisation, objectifs intermédiaires, objectif final ;
- évaluation a posteriori de l'adaptation.

En matière d'adaptation au changement climatique, la gestion quantitative de l'eau devra ainsi s'inscrire dans le temps long, qui est le temps des évolutions climatiques en cours.